

PLAN DE GESTION 2016

28 janvier 2016

Table des matières

Avant-propos de la présidente du conseil de direction et de la directrice de l'Agence ...	3
Introduction.....	5
Programme de travail.....	7
<i>Domaine prioritaire 1: Anticiper les changements.....</i>	7
<i>Domaine prioritaire 2: Faits et chiffres</i>	9
<i>Domaine prioritaire 3: Outils de gestion de la SST</i>	16
<i>Domaine prioritaire 4: Sensibiliser</i>	18
<i>Domaine prioritaire 5: Mise en réseau des connaissances</i>	24
<i>Domaine prioritaire 6: Mise en réseau et communications.....</i>	27
<i>Gestion d'entreprise.....</i>	31
<i>Soutien administratif.....</i>	33

Avant-propos de la présidente du conseil de direction et de la directrice de l'Agence

Ce plan de gestion 2016 est le troisième plan annuel de gestion dans le cadre du programme stratégique pluriannuel 2014-2020 de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), dont l'un des principaux objectifs est de veiller à ce que le domaine de la sécurité et de la santé au travail (SST) reste une question prioritaire – même dans la situation économique et financière difficile qui prévaut actuellement – et conformément à la Directive-Cadre (89/391/EEC): «L'amélioration de la sécurité, de l'hygiène et de la santé des travailleurs au travail représente un objectif qui ne saurait être subordonné à des considérations de caractère purement économique».

Les défis en matière de SST subsistent et il est d'autant plus important d'assurer un niveau élevé de sécurité et de santé au travail compte tenu des objectifs en matière d'emploi mentionnés dans la stratégie 2020. Des emplois de haute qualité qui offrent des conditions de travail sûres et saines sont essentiels pour que les gens soient en mesure de travailler plus longtemps et ainsi s'assurer que les objectifs d'emploi sont remplis.

L'année 2016 marquera la première année de la campagne sur les «Lieux de travail sains» que l'Agence consacrera aux lieux de travail sains pour les travailleurs de tous âges. Cette campagne est en relation étroite avec la volonté d'accroître les taux d'emploi. Elle vise à promouvoir un vieillissement sain et un travail durable dès le début et tout au long de la vie professionnelle. L'un des objectifs importants de cette campagne consiste à permettre aux intermédiaires d'aider les employeurs et les travailleurs en leur fournissant des informations et des outils pour la gestion de la SST dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante.

L'EU-OSHA se félicite de la publication par la Commission, le 6 juin 2014, d'une communication relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020)¹. Le cadre stratégique identifie les principaux défis et objectifs stratégiques fixés jusqu'en 2020. L'EU-OSHA a déjà joué un rôle majeur dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de sécurité et de santé au travail, comme l'a confirmé l'évaluation externe de la stratégie². Dans le nouveau cadre stratégique, l'EU-OSHA a de nouveau un rôle important à jouer. Cela est notamment le cas pour ce qui est de la mise en œuvre de certaines parties du cadre stratégique concernant les stratégies nationales en matière de santé et de sécurité au travail, la conformité avec la législation européenne en matière de SST, et en ce qui concerne la lutte contre le vieillissement de la main-d'œuvre, l'émergence de nouveaux risques, et la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles. Le conseil de direction de l'EU-OSHA est déterminé à faire en sorte que l'EU-OSHA apporte une contribution décisive à la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique fondée sur un engagement tripartite. Le cadre stratégique pluriannuel de l'EU-OSHA (PSP, Multi-annual Strategic Programme - MSP) constitue une base solide pour cette contribution et fournit des mesures concrètes telles que définies dans les plans de gestion annuels.

L'EU-OSHA apportera également son aide pour le suivi de l'évaluation ex post des 24 directives de l'UE en matière de SST, notamment en fournissant les informations techniques, scientifiques

¹Commission européenne, «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020)», Bruxelles, le 6 juin 2014, COM(2014) 332 final

²Milieu, OIM, COWI, «Évaluation de la stratégie européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2007-2012», rapport final, mars 2013.

et économiques pertinentes nécessaires pour la préparation d'éventuelles actions de suivi. L'évaluation peut également mettre en lumière la nécessité d'outils de soutien supplémentaires dont le conseil tiendra compte dans les futurs programmes de travail.

Le plan de gestion comprend une description complète des activités prévues pour 2016.

Des publications importantes sont prévues en 2016, notamment le rapport sur les premières conclusions de la «Vue d'ensemble SST» sur les micro- et petites entreprises. D'autres rapports seront rédigés, mais publiés en 2017. Des séminaires nationaux seront organisés en partenariat avec les points focaux afin de diffuser les résultats de l'enquête ESENER. Le projet «Santé et sécurité au travail des travailleurs âgés», parrainé par le Parlement européen, donnera lieu à la publication d'une série de rapports. Une présentation web innovante des principaux résultats utilisant les conclusions de ce projet dans le cadre de la campagne «Lieux de travail sains» sera mise en place, ainsi qu'un guide électronique conçu pour aider les différentes parties prenantes à gérer la santé et la sécurité dans le contexte du vieillissement.

Le cadre stratégique de la Commission accorde une grande priorité aux travaux de l'Agence sur les outils de gestion de la SST. Dans cette optique, l'Agence poursuivra ses travaux en 2016 sur l'OIRA et les outils en ligne («e-tools»).

Pour accroître la sensibilisation à cette problématique, d'autres mesures de promotion, telles que le matériel NAPO, seront élaborées dans le cadre des activités de sensibilisation. Enfin, le développement de l'OSHWiki se poursuivra en 2016, afin d'augmenter le nombre d'articles et d'auteurs.

Garantir la mise en place d'un réseau de points focaux efficace et de réseaux tripartites nationaux restera une priorité essentielle dans le cadre de la mise en réseau opérationnelle en 2016. L'approche par portefeuilles pour assurer la pertinence des travaux de l'Agence au niveau national continuera à jouer un rôle important.

Comme toujours, les activités prévues seront réalisées en étroite collaboration avec le réseau tripartite de l'Agence, qui permet à celle-ci d'avoir une incidence allant bien au-delà de ce que lui permettent ses ressources.

Introduction

Le plan de gestion annuel est élaboré conformément à l'article 10 du règlement fondateur de l'Agence³, qui dispose que le conseil de direction adopte le programme de travail annuel de l'Agence sur la base d'un projet préparé par le directeur.

Le présent plan de gestion annuel est approuvé par le conseil de direction dans le cadre du programme stratégique pluriannuel (PSP - Multi-annual Strategic Programme - MSP) pour les années 2014-2020 et après analyse de l'impact du cadre stratégique de la Commission en matière de santé et de sécurité au travail. Le PSP repose sur les expériences des MSP précédents tels que présentés dans l'évaluation externe de 2011⁴ ainsi que sur une analyse des défis à venir et des priorités stratégiques au niveau européen. Le MSP comprend six domaines prioritaires et des activités clairement définies dans chaque domaine.

Le MSP définit la mission et la vision adoptées pour la période visée par la stratégie. La mission fixe l'objectif global de l'Agence et est définie comme suit:

Nous produisons, recueillons et fournissons des informations fiables et pertinentes, des analyses et des outils pour approfondir les connaissances, sensibiliser et échanger les informations et les bonnes pratiques en matière de sécurité et santé au travail (SST) qui répondront aux besoins des personnes impliquées dans le domaine de la SST.

La **vision** est définie comme suit:

Être reconnu comme l'acteur principal de la promotion de la SST en Europe sur la base du tripartisme, de la participation et du développement d'une culture de la prévention des risques en matière de SST, pour veiller à ce que l'économie soit intelligente, durable, productive et inclusive.

Le présent document est le troisième plan de gestion annuel relevant du nouveau MSP. Les activités présentées dans le plan de gestion reflètent la structure du programme stratégique et les activités définies dans ce document.

Le document a été enrichi sur la base de discussions menées au sein du conseil de direction et du bureau et en concertation avec la Commission européenne, le comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail, Eurofound, l'ECHA et l'EIGE, ainsi que d'autres parties prenantes.

Les points focaux établis dans les États membres ont eu un rôle particulier dans l'élaboration du plan de gestion, car leur participation active est nécessaire à la bonne mise en œuvre de l'approche «portefeuille» appliquée à certaines activités en vue d'assurer une meilleure adéquation aux besoins des différents États membres.

Le plan de gestion reflète le processus d'établissement de priorités claires qui a orienté l'élaboration du MSP et a incité l'Agence à envisager de réaliser moins d'activités mais de plus grande envergure.

³ Règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994.

⁴ Disponible à l'adresse suivante:

https://osha.europa.eu/en/publications/evaluation_reports/mid-term-evaluation-eu-osha-strategy_2009-2013_en.pdf

La plupart des activités présentées dans le plan de gestion sont pluriannuelles. Cela signifie que le présent plan comprend des produits prévus dans le cadre de plans précédents et que certains des produits prévus dans le cadre du présent plan ne seront pas fournis avant 2016

Un document distinct consacré à l'établissement du budget sur la base des activités (EBA) est fourni avec le plan de gestion. Il indique les coûts estimés pour 2016 des différentes activités comprises dans le plan de gestion.

Programme de travail

Domaine prioritaire 1: Anticiper les changements

L'objectif stratégique de ce domaine prioritaire est de fournir des données fiables et de bonne qualité sur les risques nouveaux et émergents en matière de SST, qui répondent aux besoins des décideurs politiques et des chercheurs et leur permettent de prendre des mesures opportunes et efficaces. L'Agence se fondera sur les études prospectives qu'elle a déjà dirigées et continuera à anticiper les risques et les défis nouveaux et émergents en matière de SST à travers une série de projets visant à améliorer la rapidité et l'efficacité des mesures préventives.

Étude prospective à grande échelle (1.2)

Objectif:

Afin de fournir aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux intermédiaires sur le lieu de travail, aux niveaux national et européen, des moyens permettant de faire face aux risques nouveaux et émergents en matière de SST, ainsi qu'une base permettant d'établir les priorités pour la recherche et les actions en matière de SST, l'EU-OSHA fournira des informations de qualité élevée sur les risques nouveaux et émergents et sur les défis à relever en matière de SST, et encouragera les débats à ce propos. Pour ce faire, l'EU-OSHA finalisera les recherches sur l'étude prospective à grande échelle et préparera la diffusion des résultats en 2017. Par ailleurs, l'Agence commandera d'autres articles et études et organisera des événements au cours desquels les résultats obtenus pourront être examinés.

L'étape préparatoire de l'étude prospective sur l'impact des TIC et des différents lieux de travail sur la SST, ainsi que l'étape de construction du scénario seront lancées. L'analyse et les conclusions, suivies d'une stratégie de promotion et de diffusion, seront menées à bien en 2017.

Outre l'étude prospective principale, les discussions et les débats sur les risques émergents continueront à être encouragés parmi les parties prenantes de l'Agence, à l'aide d'articles spécialisés. Les trois articles, finalisés en 2015 et discutés lors d'un séminaire réunissant les points focaux, seront publiés. Un séminaire préalable au conseil de direction sera organisé sur ces articles (voir activité 6.1) et trois autres articles seront commandés.

Résultat

Nombre de publications publiées:

a) Rapports

- Rapport et synthèse de l'étude prospective 2, étape I (2016)
- Rapport et synthèse de l'étude prospective 2, étape II (2017)
- Rapport et synthèse de l'étude prospective 2 (2017)

b) Synthèses des événements et synthèse en ligne des séminaires

- Rapport de synthèse et séminaire en ligne synthèse des discussions des points focaux séminaire sur les articles relatifs à l'étude des risques émergents (2016)

c) Articles

- Trois articles d'étude sur des questions nouvelles et émergentes (2016)
- Rapport de synthèse et résumé des discussions du séminaire en ligne sur trois articles d'étude sur des questions nouvelles et émergentes (2017)

<i>Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés</i>	<i>Séminaire de réflexion sur les articles relatifs à l'étude des risques émergents (2016)</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Diffuser les résultats des articles relatifs à l'étude des risques émergents publiés en 2015</i> - <i>Associer les parties prenantes et les décideurs politiques aux discussions (décideurs politiques aux niveaux national et européen, points focaux, spécialistes de la SST et d'autres disciplines et organisations internationales concernant le thème prospectif)</i> 	

Source de financement: budget général de l'UE-OSHA

Ressources 2016: 2.2 équivalents temps plein; 640 858 EUR.⁵

⁵Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Domaine prioritaire 2: Faits et chiffres

Les décideurs doivent avoir une image précise et complète des risques en matière de SST, de leurs effets sur la santé et de la façon dont ils peuvent être prévenus et gérés. En vertu de son règlement, l'Agence est tenue de «fournir aux instances communautaires et aux États membres les informations d'ordre technique, scientifique et économique objectives, nécessaires à la formulation et à la mise en œuvre de politiques pour protéger la sécurité et la santé des travailleurs, judicieuses et efficaces». Les outils tels qu'ESENER, l'enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents, visent à contribuer à fournir une base de connaissances aux responsables politiques et aux chercheurs. Ces outils peuvent être complétés par des informations issues d'autres sources, telles que les prévisions sur les maladies professionnelles et les accidents du travail ou les coûts du sous-investissement dans la SST, afin de mieux orienter la prise des décisions et l'affectation des ressources.

Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER) (2.1)

Objectif:

L'EU-OSHA vise à fournir aux décideurs politiques et aux chercheurs une source de données exceptionnellement riche concernant la façon dont les entreprises gèrent la SST, leurs besoins et leurs faiblesses, ce qui les motive et les freine, et la façon dont elles impliquent leurs employés, contribuant ainsi à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de politiques efficaces en matière de SST (qu'il s'agisse de politiques réglementaires, d'orientation ou de soutien) qui aident les entreprises en étant complètes, ciblées et axées sur des questions clés. Pour ce faire, l'EU-OSHA exploitera davantage l'ensemble des données obtenues dans le cadre de la deuxième enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents II (ESENER II) qui donnera lieu à l'élaboration d'un certain nombre de rapports et d'études de suivi, ainsi qu'à l'organisation d'événements. Les projets relatifs à l'enquête ESENER-2 seront finalisés d'ici à 2018.

Une fois les résultats de l'enquête ESENER-2 publiés en 2015, les activités de communication et de promotion se poursuivront aux niveaux national et européen, avec des actions réalisées grâce au matériel de sensibilisation et de promotion (voir activité 4.4).

Un certain nombre de séminaires seront organisés en collaboration avec les points focaux en vue de présenter les résultats de l'enquête au niveau national et de stimuler le débat sur les implications pour la stratégie et la pratique aux niveaux national et européen. Les partenaires sociaux nationaux joueront un rôle important dans les séminaires nationaux organisés en coopération avec les points focaux.

Deux projets d'analyse secondaire seront lancés et axés sur une analyse statistique approfondie des données. L'objectif de ces études sera de fournir des résultats présentant un intérêt stratégique en ce qui concerne la promotion d'une gestion efficace de la santé et de la sécurité au travail et d'une gestion efficace des risques psychosociaux. Ces études porteront en particulier sur les éléments qui favorisent et entravent les actions entreprises, dans le but d'influencer les décisions politiques et la pratique de sorte à favoriser l'adoption de pratiques préventives plus efficaces sur le lieu de travail.

Les résultats des deux analyses approfondies lancées en 2015 seront publiés. La première analyse étudie la participation des travailleurs à la gestion de la SST par le biais d'entretiens individuels réalisés dans une série d'établissements qui ont participé à l'enquête ESENER-2. En interrogeant des représentants des travailleurs et de la direction, ce projet de recherche qualitative vise notamment à évaluer comment la participation des travailleurs aux activités de

SST fonctionne dans la pratique. La deuxième étude consiste en une analyse combinée des données obtenues dans le cadre d'ESENER-2 et du Module ad hoc EFT 2013 sur les «accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail». L'objectif principal de ce projet consiste à fournir une vue d'ensemble de la SST en Europe, en confrontant les points de vue recueillis au niveau des lieux de travail et auprès de travailleurs individuels.

Résultat	
<p><i>Nombre de publications publiées:</i></p> <p>a) <i>Rapports</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rapport d'ensemble et synthèse (traduite) (2016)</i> - <i>Rapport et synthèse - ESENER-2- EFT, module ad-hoc 2013 (2017)</i> - <i>Rapport et synthèse sur l'analyse secondaire: participation des travailleurs (2017)</i> - <i>Rapport – Rapports nationaux sur la participation des travailleurs (2017)</i> - <i>Rapport et synthèse sur l'analyse secondaire: gestion de la SST (2018)</i> - <i>Rapport et synthèse sur l'analyse secondaire: gestion des risques psychosociaux (2018)</i> - <i>Rapport sur l'analyse secondaire: évaluation technique d'ESENER-2 (2018)</i> - <i>Rapport sur l'évaluation d'ESENER-2 (2018)</i>
<p>b) <i>Visualisation des données</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Outil de visualisation des données pour l'analyse des données secondaires d'ESENER-2 (2017)</i>
<p><i>Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés</i></p>	<p><i>Cinq séminaires nationaux organisés en collaboration avec les points focaux (le nombre définitif sera déterminé par la demande des points focaux - via ARPP) (activity 4.4) (2016)</i></p>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 4.7 équivalents temps plein; 706 540 EUR.⁶

⁶Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Vue d'ensemble SST (OSH overview) - Travailler dans des conditions plus sûres et plus saines à tout âge (2.2)

L'objectif et l'objet de cette activité s'appuient sur la décision de 2012 du Parlement européen relative au projet pilote «Santé et sécurité au travail des travailleurs âgés» et sur les objectifs définis dans cette décision. Sur la base des travaux existants dans l'UE, dont l'étude du Parlement européen «Nouvelles formes de risques pour la santé physique et psychosociale au travail», le projet doit aider à mettre en œuvre les recommandations existantes, à échanger les bonnes pratiques et à poursuivre l'examen des moyens possibles d'améliorer la SST des travailleurs âgés. L'objectif est de guider l'élaboration des politiques dans ce domaine et de fournir des recommandations sur ce qui constitue les bonnes stratégies et les bonnes pratiques.

Sur la base des travaux terminés en 2015 et des résultats du séminaire de clôture, plusieurs rapports finaux d'analyse seront publiés et les principaux résultats seront diffusés et débattus parmi les parties prenantes. La communication et la promotion des résultats seront réalisées en étroite collaboration avec la Commission européenne, en faisant référence à la décision du Parlement européen sur le projet pilote.

L'activité fournira une grande partie des informations pour la campagne sur les lieux de travail sains 2016-2017 (activité 4.3) et contribuera de manière significative à la lutte contre l'un des principaux problèmes identifiés dans le cadre stratégique européen en matière de SST.

Résultat	
<p><i>Nombre de publications publiées:</i></p> <p><i>Rapports</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rapport et synthèse sur les études de cas et la recherche qualitative (2016)</i> - <i>Rapport et synthèse concernant le rapport d'analyse sur les politiques, stratégies et actions (2016)</i> - <i>Rapport et synthèse concernant le rapport d'analyse sur la réadaptation et la reprise de la vie active (2016)</i> - <i>Rapport et synthèse concernant le rapport final d'analyse de la vue d'ensemble (2016)</i>
<p><i>Résumés de séminaires et d'événements en ligne</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rapport et synthèse concernant le rapport final d'analyse de la vue d'ensemble (2016)</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>

Source de financement: projet pilote du PE concernant la santé et la sécurité au travail des travailleurs âgés», complété par des ressources du budget général de l'EU-OSHA.

Ressources 2016 (tirées du budget général de l'EU-OSHA): 2.4 équivalents temps plein; 365 398 EUR.⁷

⁷Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Vue d'ensemble SST (OSH overview)- Micro- et petites entreprises (2.3)

Objectif:

Dans le but de soutenir les décideurs politiques, les chercheurs et les intermédiaires lorsqu'ils prennent des décisions et lorsqu'ils fixent les priorités en termes des ressources aux niveaux des politiques, de la recherche et de l'entreprise, s'agissant de micro-et petites entreprises, l'EU-OSHA fournira des données utiles de qualité élevée sur la politique, la recherche et les bonnes pratiques, ainsi que des exemples et des recommandations sur ce qui constitue de bonnes pratiques et de bonnes stratégies. Pour atteindre cet objectif, l'Agence produira entre autre un inventaire des publications et un rapport de synthèse et organisera des événements. L'activité sera finalisée d'ici à 2018.

Il est particulièrement difficile pour les micro- et petites entreprises de se conformer à la législation en matière de SST conformément au cadre stratégique européen en matière de SST et cette activité contribuera à relever ce défi.

L'activité reposera sur les connaissances existantes en vue d'aider à mettre en œuvre les recommandations, à échanger les bonnes pratiques et à poursuivre l'examen des moyens possibles d'améliorer la SST dans les micro- et petites entreprises.

À la suite de la conclusion du premier lot de travaux en 2015, une réunion de haut niveau pour débattre des résultats publiés sera organisée dans la première moitié de l'année 2016 et les travaux des autres lots se poursuivront, en vue de publier les résultats dans une série de rapports et de discuter des conclusions dans le cadre d'un séminaire de clôture en 2017. Les résultats seront également publiés en ligne au moyen d'une méthode de visualisation des données.

Résultat	
<i>Nombre de publications publiées:</i>	
<i>Rapports</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rapport – OSH en MPEs – Rapport de situation (2016)</i> - <i>Rapports – Neuf rapports nationaux sur les entretiens en entreprises (2017)</i> - <i>Rapports – Neufs rapports nationaux sur les stratégies, les politiques et les interventions– recherche qualitative (2017)</i> - <i>Rapport – Comparaison des rapports nationaux sur les entretiens en entreprises (2017)</i> - <i>Rapport – Comparaison des rapports nationaux sur les stratégies, les politiques et les interventions – recherche qualitative (2017)</i> - <i>Rapport et synthèse sur l'analyse des résultats (2018)</i>
<i>Synthèses des événements</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Synthèse du séminaire de clôture (2018)</i> - <i>Synthèse du séminaire de haut niveau (2016)</i>
<i>Nombre de séminaires, événements, etc. organisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Séminaire de haut niveau (2016)</i> - <i>Synthèse du séminaire de clôture (2017)</i>
Indicateur	Cible

Exécution du programme de travail	Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés
Qualité	80 % taux de satisfaction

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 3.6 équivalents temps plein; 1 103 202 EUR.⁸

Vue d'ensemble SST (OSH overview)- Maladies et handicap professionnels (2.4)

Objectif:

Afin de contribuer à adapter les mesures et à fixer les priorités pour la recherche, le développement de méthodes de suivi et de sensibilisation, l'EU-OSHA fournira une image plus précise des maladies professionnelles aux décideurs politiques, aux acteurs de la reconnaissance et de l'indemnisation des maladies, ainsi qu'aux acteurs sur le lieu de travail. Cet objectif sera atteint par le biais de l'élaboration de rapports et d'événements de recherche. L'activité sera finalisée en 2018.

Cette activité, qui se compose de trois sous-projets, correspond à la priorité accordée aux maladies professionnelles dans le cadre stratégique européen en matière de SST.

En 2015, la Phase I de tous les sous-projets suivants a démarré:

- Réadaptation et reprise de la vie active après un cancer – instruments concernant la SST et pratiques
- Analyse portant sur des maladies professionnelles spécifiques causées par des agents biologiques
- Méthodologies d'identification des maladies professionnelles – analyse des systèmes de sentinelle et d'alerte

La recherche documentaire, des entretiens structurés avec des décideurs politiques et des spécialistes du sujet, et les groupes de discussion lancés en 2015 seront finalisés dans le cadre de la Phase 1. Les études de cas, les ateliers, les analyses et les rapports, qui constituent la Phase II des travaux, débuteront en 2016 et leurs résultats seront diffusés en 2017 et 2018.

Conformément aux objectifs de la législation européenne en matière de SST, les décideurs politiques doivent veiller à ce que les risques professionnels de cancer soient identifiés et que l'exposition à ces facteurs soit gérée. Le récent rapport de l'EU-OSHA en la matière souligne toutefois que les informations sur l'exposition professionnelle aux carcinogènes en Europe sont souvent incomplètes et obsolètes. Il est primordial de combler cette lacune, dans la mesure où les données en matière d'exposition professionnelle sont fondamentales pour l'évaluation des risques, l'estimation de la charge de morbidité et des autres conséquences de l'exposition à des substances carcinogènes, l'identification des groupes de travailleurs à haut risque et la définition des priorités en matière de prévention. Afin de répondre à cette nécessité largement admise et de disposer de données plus complètes sur les expositions professionnelles, l'Agence commandera une étude de faisabilité pour un système fondé sur des enquêtes à l'échelle européenne, dans le but de récolter des informations auprès de la population active concernant

⁸Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

l'exposition aux risques professionnels de cancer. L'Agence réalisera ce projet en étroite collaboration avec la Commission et d'autres organisations qui œuvrent actuellement dans ce domaine, afin de garantir une approche coordonnée et cohérente et d'assurer la complémentarité avec les bases de données existantes sur l'exposition et les études sur la charge de morbidité.

En étroite collaboration avec la Commission européenne et les points focaux nationaux, un examen structuré des risques pour la santé dus à une exposition aux fumigènes dans les activités navales.

L'Agence collabore en outre avec le ministère allemand du travail dans le cadre d'un atelier sur les agents biologiques.

Résultat	
<p><i>Nombre de publications publiées:</i></p> <p>a) <i>Rapports</i></p> <p>b) <i>Synthèses des événements</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Analyses de la littérature relative à la réadaptation et au retour à la vie active après un cancer – Instruments et pratiques (2017)</i> - <i>Rapport et synthèse sur la réadaptation et la reprise de la vie active après un cancer – instruments et pratiques (2018)</i> - <i>Analyse de la littérature–Analyse des maladies professionnelles dues à des agents biologiques(2017)</i> - <i>Rapport et synthèse sur l'analyse de maladies professionnelles spécifiques causées par des agents biologiques (2018)</i> - <i>Rapport et synthèse sur l'étude de faisabilité relative à la mise en place d'un système européen pour évaluer l'exposition aux risques professionnels de cancer (2017)</i> - <i>Analyse de la littérature relative aux méthodologies d'identification des maladies professionnelles – analyse des systèmes de sentinelle et d'alerte (2017)</i> - <i>Rapport et synthèse sur les méthodologies d'identification des maladies professionnelles – analyse des systèmes de sentinelle et d'alerte (2018)</i> - <i>Rapport sur les risques pour la santé dus aux fumigènes dans les activités navales (2017)</i> - <i>Atelier européen sur les agents biologiques en collaboration avec BMAS-DE (2016)</i>
<p><i>Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Atelier européen sur les agents biologiques, en collaboration avec le ministère allemand du travail et des affaires sociales (BMAS-DE) (2016)</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA
Ressources 2016: 3.6 équivalents temps plein; 1 051 423 EUR.⁹

Vue d'ensemble SST (OSH overview) – Coûts et avantages de la SST (2.5)

Objectif:

L'EU-OSHA vise à aider les décideurs politiques, les chercheurs et les intermédiaires à comprendre l'impact économique de bonnes et de mauvaises conditions de SST. Pour ce faire, l'EU-OSHA fournira, par le biais des rapports de recherche, des données utiles de qualité élevée, en matière de politique et de recherche, sur les coûts économiques de conditions de SST insuffisantes pour les économies européennes, ainsi que sur les avantages de bonnes conditions de SST, au niveau macro-économique et au niveau de l'entreprise. L'activité sera finalisée en 2017.

Il est difficile d'établir des estimations fiables du coût de l'ensemble des accidents et des maladies professionnels ou des handicaps acquis pour la société. Il est cependant essentiel que les décideurs politiques soient conscients de la portée et de l'ampleur des conditions de SST mauvaises ou inexistantes afin de mettre en place des mesures efficaces dans ce domaine stratégique.

Des données fiables sur les coûts et les avantages de la sécurité et la santé au travail sont une priorité dans le cadre stratégique européen en matière de SST et cette activité contribue à cet objectif.

La première phase de l'étude à grande échelle commandée en 2015, qui consiste à identifier et à évaluer les données disponibles pertinentes pour les modèles de coûts disponibles dans chacun des États membres, sera terminée. La seconde phase, qui comprend l'analyse des données, suivie de l'application du modèle de calcul des coûts, sera lancée en vue de publier une estimation en 2017 et de discuter de ses incidences sur les politiques et les pratiques en matière de SST, lors d'un séminaire en 2017 et de nouvelles actions de diffusion et d'évaluation en 2018.

Résultat	
<p><i>Nombre de publications publiées:</i></p> <p>a) <i>Rapports</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rapport et synthèse – Vue d'ensemble sur la disponibilité et la qualité des sources de données nécessaires (2017)</i> - <i>Rapport et synthèse sur les estimations des coûts économiques: développement d'un modèle économique(2017)</i>
<p>b) <i>Synthèses des événements</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Synthèse du séminaire de réflexion (2017)</i>
<p><i>Nombre de séminaires, événements, etc. organisés</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Séminaire de réflexion (2017)</i>
Indicateur	Cible

⁹Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Exécution du programme de travail	Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés
Qualité	80 % taux de satisfaction

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA
Ressources 2016: 3.4 équivalents temps plein; 603 579 EUR.¹⁰

Domaine prioritaire 3: Outils de gestion de la SST

L'objectif stratégique de ce domaine prioritaire est de fournir les outils pertinents aux plus petites entreprises pour gérer la santé et la sécurité et d'engager les intermédiaires à poursuivre le développement et la diffusion de ces outils. L'Agence utilisera à cette fin son outil interactif d'évaluation des risques en ligne (OiRA) et de futurs produits connexes. L'outil OiRA s'articule autour du tripartisme, dans la mesure où son développement et sa diffusion impliquent les partenaires sociaux et les gouvernements.

Outil interactif d'évaluation des risques en ligne (OiRA)(3.1)

Objectif:

Afin d'augmenter le nombre d'entreprises (notamment de petites et micro-entreprises) effectuant une évaluation actualisée et de qualité des risques qui leur est propre, l'EU-OSHA collaborera avec des intermédiaires en vue de fournir gratuitement des outils OiRA de pointe, faciles à utiliser et adaptés aux secteurs dans lesquels les entreprises exercent leurs activités. L'EU-OSHA développera l'outil OiRA, facilitera le développement d'autres outils d'évaluation des risques aux niveaux national et de l'UE, encouragera les partenaires sociaux et d'autres organisations aux niveaux européen et national (sectoriel) à développer et à partager leurs outils OiRA sectoriels nationaux ou pan-européens, et mettra en place une stratégie globale (nationale) pour encourager les entreprises à utiliser les outils mis au point. À la fin de 2016, plus que 100 outils devraient être opérationnels.

L'activité OiRA est spécifiquement mentionnée dans le cadre stratégique européen en matière de SST et, en tant que telle, joue un rôle important dans la réalisation de ce cadre.

En 2016, l'Agence continuera à adapter, à améliorer et à entretenir le logiciel OiRA, à promouvoir le développement d'outils OiRA chez les intermédiaires, en soulignant l'importance du tripartisme, et à offrir des formations et son aide aux parties prenantes. Elle encouragera également l'échange d'informations entre les partenaires OiRA dans le cadre de la «communauté OiRA», ainsi qu'entre les institutions qui préconisent des outils similaires dans le cadre du réseau «outils interactifs d'évaluation des risques» (*Interactive Risk Assessment tools – IRAT*).

Pour renforcer la promotion des outils OiRA et des outils mis au point, une boîte à outils promotionnelle sera élaborée pour les partenaires OiRA et des actions de promotion soutenues par le biais du matériel de sensibilisation et de promotion (voir activité 4.4).

¹⁰Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Résultat	
<i>Nombre de nouveaux outils OiRA</i>	<i>20-25 (2016)</i>
<i>Site web</i>	<i>Site web OiRA révisé (2016)</i>
<i>Nombre d'événements OiRA (séminaires de formation, conférences, etc.) organisés par l'EU-OSHA ou les partenaires OiRA</i>	<i>Organisation de 10-15 événements (au niveau national et européen via ARPP (activity 4.4)) (2016)</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>
<i>Assimilation (utilisateurs OiRA invités et évaluations des risques OiRA)</i>	<i>5% d'augmentation par an4</i>
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Coordonner les relations entre l'Agence et la communauté OiRA</i> - <i>Promouvoir/favoriser/soutenir la création de nouveaux outils OiRA</i> - <i>Aider/soutenir les concepteurs des outils OiRA dans leur tâche de promotion des outils OiRA auprès des entreprises</i> - <i>Prévoir un service d'assistance pour les concepteurs</i> - <i>Promouvoir les outils interactifs d'évaluation des risques en général et l'OiRA en particulier à partir d'un ensemble de solutions pratiques et d'études de cas bien établi</i> - <i>Échanger les bonnes pratiques dans le cadre du réseau «outils interactifs d'évaluation des risques» (IRAT).</i> 	

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 5.4 équivalents temps plein; 1 157 781 EUR.¹¹

Promotion des outils en ligne («e-tools») de SST (3.2)

Objectifs:

Afin de mobiliser l'attention des intermédiaires au sujet des outils en ligne et de leur valeur ajoutée, l'EU-OSHA facilitera et encouragera l'utilisation de ces outils pour gérer la SST. En 2016, l'Agence appliquera un plan de mise en œuvre pour l'activité en 2015, qui identifie les besoins et le rôle de l'Agence.

À l'issue de l'atelier d'experts et du séminaire avec les points focaux organisés en 2015, l'Agence renforcera son rôle de facilitateur et promoteur des outils en ligne. Elle développera en particulier la base de connaissances en ligne pour les créateurs d'outils en ligne de SST, qui comprendra un référentiel d'outils en ligne, étroitement intégré dans OSHwiki. Un atelier sur les outils en ligne de SST sera organisé en 2016, qui sera l'occasion de discuter des évolutions dans ce domaine,

¹¹Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

de mettre l'accent sur les facteurs de réussite et les pièges habituels et de promouvoir leur utilisation étendue et leur adoption.

Pour assurer le suivi des résultats du séminaire avec les points focaux, l'Agence entend faciliter la mise en œuvre d'une application mobile.

Résultat	
Nombre de publications publiées: a) Synthèses des événements	- Rapport sur l'atelier (2016)
Outils	- Adaptation nationale des outils électroniques (2016)
Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés	Atelier (2016)
Indicateur	Cible
Exécution du programme de travail	Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA
Ressources 2016: 0.9 équivalents temps plein; 137 258 EUR.¹²

Domaine prioritaire 4: Sensibiliser

L'objectif stratégique de ce domaine prioritaire est, pour l'Agence ainsi que pour les intermédiaires ciblés, de communiquer efficacement sur la sécurité et la santé au travail à l'intention des bénéficiaires multiples en les sensibilisant aux risques encourus sur le lieu de travail et aux méthodes de prévention.

Campagne «Lieux de travail sains 2014-2015»: «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler» (4.2)

Objectif:

L'EU-OSHA vise à contribuer à améliorer la compréhension de la nature du stress et des risques psychosociaux liés au travail et à accroître les compétences pratiques qui permettront aux décideurs politiques aux chercheurs et à différents groupes cibles au niveau du lieu de travail, notamment dans les petites et moyennes entreprises, de gérer correctement ce stress et ces risques. La campagne aura été pleinement mise en œuvre d'ici la fin de l'année 2015, mais le rapport final de l'évaluation externe ne sera publié qu'en 2016.

En 2016, l'Agence clôturera les aspects de gestion financière et contractuelle relatifs à la finalisation des activités menées dans le cadre de la campagne en 2015. Il restera une activité à réaliser en 2016: l'évaluation externe de l'efficacité et de l'efficacité globales de la campagne «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler».

¹²Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Résultat	
a) Nombre de publications/produits et de sites web publiés	- Rapport final sur l'évaluation externe de la campagne (2016)
Actions	
- Publication et discussion avec les parties prenantes du rapport final sur l'évaluation externe de la campagne	

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 0.1 équivalents temps plein; 84 111 EUR.¹³

Campagne «Lieux de travail sains 2016-2017», „HealthyWorkplaces for All Ages“ (Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge) (4.3)

Objectif:

Afin de soutenir l'objectif de la politique sociale et de l'emploi de l'UE visant à créer une croissance durable et à dé montrer le rôle central de la SST, la campagne 2016-2017 aura pour objectif de promouvoir un travail durable en se concentrant sur les questions de santé et de sécurité. La campagne de l'EU-OSHA visera à promouvoir un travail durable et un vieillissement sain, et à souligner l'importance de la prévention tout au long de la vie professionnelle. Elle fournira tant aux employeurs qu'aux travailleurs des informations et des outils pratiques pour la gestion de la SST dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante, et facilitera l'échange d'informations et de bonnes pratiques dans ce domaine. La campagne comprendra le concours du prix européen des bonnes pratiques, le programme ECAP (European Campaign Assistance Package) visant à promouvoir et à encourager les actions de campagne auprès des points focaux, à promouvoir un guide pratique en ligne pour les employeurs et les travailleurs des petites et moyennes entreprises et à soutenir les activités d'analyse comparative auprès des partenaires de campagne officiels. La campagne sera pleinement mise en œuvre d'ici la fin de l'année 2017. L'important volume de données de recherche recueillies dans le cadre du projet de vue d'ensemble SST – Healthy Workplaces for All Ages“ (Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge) (2.2) sera mis à disposition par le biais d'un outil de navigation sur le web.

Compte tenu du vieillissement de la population active en Europe et dans la mesure où de nombreux pays reculent l'âge officiel de la retraite, les gens doivent travailler plus longtemps. Il est donc important de s'assurer que les travailleurs atteignent la fin de leur vie professionnelle en bonne santé. Dans l'Union Européenne, la population active des 55-64 ans devrait augmenter de 16% environ entre 2010 et 2030. Dans de nombreux pays, les travailleurs âgés vont ainsi constituer 30% ou plus de l'ensemble des travailleurs¹⁴. Ces facteurs font d'autant plus ressortir l'importance d'empêcher que le travail compromette la santé des travailleurs, en assurant un travail durable tout au long de la vie active et en garantissant l'accès à des services de santé au travail et à des services de réadaptation efficace.

¹³Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

¹⁴ EU-OSHA, document d'orientation HWC 2016-17, 2014, p.13 (en anglais).

Pour être capables de travailler jusqu'à l'âge officiel de la retraite, les travailleurs doivent être en bonne santé. Des mesures devront donc être prises afin qu'ils restent en forme et en bonne santé jusqu'à cet âge et au-delà. Dans le même temps, des mesures spécifiques peuvent être nécessaires pour les travailleurs rencontrant des problèmes de santé, mais encore aptes à travailler.

Le lancement officiel de la campagne «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» est prévu au printemps 2016 et, à l'instar des années précédentes, l'Agence fournira à son réseau de points focaux nationaux (UE + AELE/EEE) un soutien pratique pour la mise en œuvre des activités de la campagne au niveau national, via le dispositif «Assistance campagne européenne» (ECAP). Elle organisera notamment des conférences, des séminaires et des actions médiatiques, et elle produira et distribuera le matériel promotionnel de la campagne dans 25 langues. Parallèlement, l'Agence recrutera des partenaires médiatiques et invitera des organisations multinationales à rejoindre son réseau de partenaires de campagne officiels, en leur apportant soutien et promotion.

Les activités spécifiques prévues en 2016 comprendront la publication et la diffusion des supports promotionnels de la campagne et la mise en ligne du site web de la campagne. L'Agence participe au consortium NAPO qui produira un film mettant en scène le personnage de dessin animé à succès, NAPO, afin de soutenir la campagne.

Plusieurs supports conçus spécialement pour différents groupes de parties prenantes seront également publiés et promus en 2016.

Dans le cadre de cette campagne, une attention particulière sera accordée aux employeurs et directeurs de micro- et petites entreprises. Un guide électronique pratique sera mis à leur disposition, afin de les sensibiliser et de les motiver à gérer la santé et la sécurité à tous âges. En 2016, des versions multilingues de ce guide pratique conçu en 2015 seront promues sur le site web de la campagne.

Sur la base des travaux réalisés dans le cadre de la campagne précédente, l'Agence publiera en 2017 un rapport conjoint (avec Eurofound, CEDEFOP et EIGE).

Résultat	
<i>Nombre de publications/produits/sites Internet publiés/produits:</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Matériaux de base de la campagne, par exemple, guide de campagne, prospectus, brochure sur les prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains», affiches, etc. dans 25 langues (2016)</i> - <i>Site web multilingue de la campagne (2016)</i> - <i>Film Napo sur le vieillissement en bonne santé au travail (2016)</i> - <i>Outil en ligne de visualisation de données sur les résultats du projet de vue d'ensemble SST – Healthy Workplaces for All Ages“ (Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge) (2.2) (2016)</i> - <i>Guide en ligne pour aider les entreprises à gérer la SST dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante (2016)</i> - <i>Rapport conjoint de l'Agence (2017)</i> - <i>Synthèses des rapports sur le projet de vue d'ensemble SST – Healthy Workplaces for All Ages“ (Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge) (2016) (2.2)</i>

Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de lancement de la campagne européenne (2016) - Réunion de partenariat de la campagne officielle (2016) - Activités soutenues par l'ECAP (65-75 séminaires avec les parties prenantes nationales; 15-25 activités médiatiques et de relations publiques) (2016) - Cérémonie du prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains» (2017) - Événement de lancement de la campagne (2016) - Deux réunions du groupe des partenaires (2016)
Indicateur	Cible
Exécution du programme de travail	Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés
Qualité	80 % taux de satisfaction
Diffusion	1) 15-25 partenaires médiatiques 1 000 000 d'éléments de campagne distribués
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner les relations entre l'Agence et les parties prenantes - Lancer le concours du prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains» et en effectuer le suivi - Mettre en œuvre le dispositif «Assistance campagne européenne» (ECAP) pour les points focaux nationaux, et notamment l'organisation de conférences, de séminaires et d'actions médiatiques, ainsi que la mise à disposition du matériel promotionnel de la campagne dans 25 langues. - Lancement et mise en œuvre du programme de partenariat de campagne HWC 2014-15, y compris la participation active des partenaires, l'organisation de réunions et la mise à disposition du matériel promotionnel de la campagne - Activités de presse, de médias et de relations publiques liées à la campagne au niveau européen et national - Production et distribution de produits liés à la campagne (imprimés, web) - Encourager la participation à la Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail au cours de la semaine calendaire 43 - Participation à des événements de la campagne organisés par des tiers - Coordination du comité de pilotage des partenaires «Lieux de travail sains» 	

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA
Ressources 2016: 13.8 équivalents temps plein; 4 162 086 EUR.¹⁵

Actions de sensibilisation (4.4)

Objectif:

Pour fournir des informations aux bénéficiaires et, en particulier, aux intermédiaires afin de sensibiliser le public à la SST et d'accroître la visibilité de la SST, de l'EU-OSHA et de ses produits

¹⁵Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

et services –également en allant au-delà de notre public habituel– l'EU-OSHA mènera des actions de sensibilisation (complémentaires de la campagne pour les lieux de travail sains) et des actions de promotion et de communication ciblées portant sur des sujets spécifiques. Pour ce faire, l'Agence mettra principalement en œuvre le matériel de sensibilisation et de promotion 2016 et participera activement à de grandes manifestations au cours de l'année.

L'Agence offrira à son réseau de points focaux nationaux (UE + AELE/EEE) et leurs réseaux nationaux un soutien pratique pour la mise en œuvre d'activités de sensibilisation, de promotion et de communication au niveau national par le biais du matériel de sensibilisation et de promotion (ARPP). Les actions prises en charge incluront l'organisation de conférences et de séminaires tripartites, d'actions médiatiques, des sessions d'informations SST pour impliquer des partenaires du réseau Enterprise Europe au niveau national (voir activité 6.2); des projections de et des débats sur des films du HWFA (voir plus bas); Napo pour le matériel de promotion des enseignants; la production de costumes de Napo et des actions similaires. Les activités d'informations de l'EU-OSHA prises en charge dans le cadre de l'ARPP incluent ESENER (2.1); et le projet OiRA (3.1).

L'Agence poursuivra en outre sa participation au consortium des organisations chargées de la réalisation et de la production d'une série de courts métrages mettant en scène le personnage de dessins animés à succès Napo. Le film produit en 2016 sera probablement consacré aux risques professionnels liés au transport routier. L'Agence continuera d'héberger et de gérer le site web de Napo et mènera des actions de promotion, avec la boîte à outils à l'intention des enseignants, par exemple, qui exploitent les films Napo pour sensibiliser les écoles aux questions de SST.

Le prix du film «Lieux de travail sains»(HWFA) récompense un film documentaire ou un film d'animation ayant pour thème l'individu au travail, au festival DOK de Leipzig.

Enfin, l'Agence participera dans ce cadre à des événements et des expositions pertinents.

Résultat	
<i>Nombre de publications/produits/sites Internet publiés/produits:</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Napo dans...le transport routier (2017)</i> - <i>Mise en œuvre du programme de sensibilisation «Awareness Raising and Promotion Package ARPP» (2016)</i> - <i>DVD du lauréat du prix du film «Lieux de travail sains» en 2015 (2016)</i>
<i>Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Présence de l'Agence lors des conférences et expositions importantes (à confirmer)</i> - <i>Stand (et actions de communication) à Bilbao, le 9 mai</i> - <i>Activités ARPP (2016-2017)</i>
<i>Nombre d'événements externes / conférences avec la participation de l'Agence (à titre de conférenciers)</i>	<i>50-80 au total, couvrant toutes les activités,</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>

Actions

- *Mise en œuvre du matériel de sensibilisation et de promotion (ARPP) pour les points focaux nationaux, notamment l'organisation de séminaires, de conférences, d'actions médiatiques et d'autres actions de sensibilisation.*
- *Participation au consortium Napo*
- *Prix du film «Lieux de travail sains»*

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 3.3 équivalents temps plein; 1 022 613 EUR.¹⁶

Campagne «Lieux de travail sains 2018-2019» (4.5)

Le 18 mars 2015, le conseil de direction a décidé que la campagne 2018-2019 aura pour thème «mettre en place une culture de la prévention en matière de substances dangereuses et cibler des groupes de travailleurs spécifiques».

La campagne aura pour objectif la création d'une culture de la prévention pour les substances dangereuses au sein de l'UE et en dehors. La promotion d'une telle culture de la prévention des risques nécessite une base législative solide avec un degré élevé de conformité, associée à un dialogue social efficace et à des mesures de sensibilisation aux risques, de diffusion de conseils et d'outils et d'échange de bonnes pratiques.

Une campagne de l'EU-OSHA peut contribuer à bon nombre de ces domaines mais surtout à la «création de partenariats» pour garantir la collecte et la «traduction» en solutions pratiques de connaissances scientifiques et pratiques souvent dispersées mais valables pour la gestion des risques associés aux substances chimiques et biologiques sur les lieux de travail de l'UE.

La campagne fera la promotion de bonnes pratiques visant à éliminer ou à réduire les effets pour la santé de l'exposition à des substances dangereuses. Cela inclut les effets résultant des expositions combinées; des expositions faibles à long terme; et des expositions résultant des nouvelles technologies, telles que celles impliquant l'utilisation de nanoparticules. La campagne portera une attention spéciale aux groupes vulnérables, au développement d'une culture positive de la prévention et à une communication efficace.

En 2016, l'Agence révisera ses publications existantes sur les substances dangereuses afin d'identifier des études de cas et des bonnes pratiques associées à la gestion des substances dangereuses et de mettre à jour ses informations relatives aux groupes vulnérables et à la dimension hommes-femmes de l'exposition et de la gestion des substances dangereuses et d'identifier les lacunes. L'EU-OSHA réalisera un exercice de cartographie avec ses points focaux et réseaux nationaux et ses parties prenantes européennes et s'associera avec le CCSS (et son groupe de travail sur les produits chimiques) et le Comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT) (et son groupe Chemex) pour augmenter la portée des priorités et des activités, des produits de campagne et des domaines de coopération pour la campagne.

Elle communiquera avec d'autres agences européennes pour définir des domaines de coopération avec elles, notamment l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), le

¹⁶Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et d'autres agences concernées.

Le conseil de direction et son bureau continueront à participer à l'élaboration de la campagne en 2016.

Résultats	
<i>Nombre de publications/produits/sites Internet publiés/produits:</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Publications de l'agence révisées (y compris exemples de bonnes pratiques et études de cas) mises à jour pour refléter les données et changements actuels, notamment dans la SST et le règlement connexe (2017) - Rapport présentant les résultats de l'exercice de cartographie (2017) - Présentation visuelle de la cartographie, sous réserve d'évaluation positive de l'outil de visualisation (2018)
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement du document de contenu et de la stratégie de campagne (2016) - Décision sur la faisabilité des spécifications techniques pour une présentation visuelle des informations de cartographie (2016) - Engagement des partenaires et intermédiaires (2017) 	

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 2.0 équivalents temps plein; 360 403 EUR.¹⁷

Domaine prioritaire 5: Mise en réseau des connaissances

Un des rôles clés de l'EU-OSHA consiste à «collecter, analyser et diffuser les informations techniques, scientifiques et économiques» concernant les risques, les bonnes pratiques et les aspects de la recherche dans le domaine de la SST. L'objectif de ce domaine prioritaire est de présenter l'Agence comme le créateur d'outils et de possibilités de travail en réseau en vue de mobiliser la communauté de la SST et de promouvoir et de faciliter la production et la gestion de cet ensemble de connaissances fiables et à jour en matière de SST.

OSHwiki (5.1)

Objectif:

L'OSHwiki contribue à l'objectif stratégique consistant à mobiliser la communauté de la SST (chercheurs, décideurs politiques, intermédiaires) en vue d'améliorer la santé et de promouvoir la sensibilisation, ainsi que d'encourager la participation conjointe et l'échange des résultats de recherche auprès des instituts de recherche en matière de SST. Pour ce faire, l'EU-OSHA développe davantage l'OSHwiki afin de fournir des informations en matière de SST fiables,

¹⁷Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

détaillées et faciles à mettre à jour, ainsi qu'un espace dans lequel la communauté de la SST pourra consulter et trouver des renseignements sur divers sujets en plus d'une plate-forme de collaboration et d'échange. En 2016, l'EU-OSHA prévoit la publication sur l'OSHWiki de 75 articles nouveaux ou révisés.

En 2016, l'Agence se concentrera sur la promotion d'OSHWiki et garantira sa croissance constante. Sur la base de la «gestion communautaire» active lancée en 2015 et avec l'aide du comité scientifique d'OSHWiki, la promotion portera sur le développement de la base d'auteurs accrédités, qui seront encouragés à rester actifs et à mieux faire connaître OSHwiki auprès du public cible en général. Parallèlement, l'Agence examinera un échantillon d'articles afin de vérifier qu'ils sont à jour, et le fonctionnement du mécanisme d'examen par les pairs de la plate-forme wiki sera contrôlé en vue de mettre en place un comité de rédaction. Une réorganisation sera effectuée à l'issue d'une évaluation des aspects techniques de la plate-forme wiki afin de fournir une interface utilisateur de qualité. D'autres efforts seront déployés pour favoriser la participation d'organisations internationales, telles que la Commission Internationale de la Santé au Travail (CIST), au sein de la plate-forme wiki SST et pour renforcer la participation de celles qui y participent déjà.

Résultat	
<i>Développement technique</i>	<i>Réorganisation de la plate-forme (2016)</i>
<i>Réunion du comité de pilotage</i>	<i>1 réunion du comité scientifique (2016)</i>
Indicateur	Cible
<i>Nombre d'articles nouveaux ou révisés publiés/modifiés</i>	75
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 1.9 équivalents temps plein; 378 436 EUR.¹⁸

Autres actions de mise en réseau des connaissances (5.2)

Objectif:

Afin d'informer les décideurs politiques des discussions en cours sur les politiques, ainsi que les chercheurs sur les priorités en matière de recherche à travers l'Europe, l'EU-OSHA apportera son soutien à la production et à la diffusion de connaissances sur des sujets clés sélectionnés et accroîtra les possibilités de mise en réseau des informations auprès des décideurs politiques et des chercheurs. Pour ce faire, en 2016, l'EU-OSHA continuera de soutenir la Commission dans sa révision des stratégies nationales en matière de SST et le suivi de l'évaluation ex post de la législation. Les travaux sur les priorités de recherche en matière de SST se poursuivront également, en collaboration avec Perosh et en coordination avec les acteurs concernés, tels que

¹⁸Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

la DG Recherche et innovation, la DG Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME et la DG Emploi, affaires sociales et inclusion.

D'autres activités de mise en réseau des connaissances sont organisées pour soutenir la diffusion et la production de connaissances sur les questions clés (par exemple, les questions relatives aux futures campagnes «Lieux de travail sains»), alimenter les discussions politiques en cours en la matière et favoriser les possibilités de travail en réseau en faveur des principaux groupes cibles.

En particulier, l'Agence continuera à apporter sa contribution à la Commission, à d'autres institutions ainsi qu'aux parties prenantes, sur demande, en vue de renforcer la base des connaissances pour leurs prises de décisions et de fournir le soutien nécessaire à l'élaboration de leurs politiques. Par ailleurs, l'Agence collaborera activement avec la Commission pour donner suite à l'évaluation *ex post* de la législation européenne en matière de santé et de sécurité au travail, notamment en proposant les informations techniques, scientifiques et économiques nécessaires pour la préparation d'éventuelles actions de suivi.

L'Agence continuera en outre à fournir des informations actualisées sur la législation de l'UE en matière de SST ainsi que des instruments non contraignants, tels que des lignes directrices. Elle présentera également encore des initiatives de dialogue social.

À l'issue de la cartographie préliminaire des stratégies des États membres dans le domaine de la SST réalisée au début 2016, l'Agence continuera à soutenir la Commission dans sa révision et ses travaux avec ses points de contact nationaux sur les stratégies. Ce travail est explicitement mentionné dans le cadre stratégique européen en matière de SST.

La Commission européenne a lancé un appel d'offres pour l'élaboration d'un modèle pour la construction et la mise en œuvre d'un système d'information sur la SST au sein de l'UE. L'EU-OSHA offrira un soutien technique à la Commission pour ce travail.

Le travail sur la coordination et les priorités en matière de recherche dans le domaine de la SST se poursuivra en 2016 par le biais d'un séminaire sur les priorités de recherche et la coordination.

Résultat	
<i>Informations en ligne</i>	<i>Rubrique Internet actualisée sur la législation européenne (2016) Rubrique Internet actualisée sur les stratégies nationales en matière de SST (2016)</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 1,5 équivalents temps plein; 219 903 EUR.¹⁹

¹⁹Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Domaine prioritaire 6: Mise en réseau et communications

L'EU-OSHA est une petite agence qui travaille dans le domaine de l'information et des connaissances. Le travail en réseau et la communication sont donc des éléments décisifs pour réaliser les objectifs de l'Agence. Les activités de mise en réseau assurent la pertinence de ses travaux et ont un effet multiplicateur durant la phase de mise en œuvre. Les activités de communication de l'Agence servent de vecteur à la communication d'un vaste éventail d'informations à un groupe très large d'intermédiaires et de bénéficiaires. Les activités de ce domaine prioritaire visent à contribuer à la réalisation de l'objectif stratégique 6 du MSP:

L'objectif stratégique de ce domaine est d'élaborer et de mettre en œuvre des activités de mise en réseau et de communication pour veiller à ce que les activités de l'Agence répondent aux besoins de ses principales parties prenantes, à ce que les réseaux jouent un rôle actif dans les activités de l'Agence et à ce que les informations de l'Agence soient transmises aux bénéficiaires et aux intermédiaires visés.

Mise en réseau stratégique (6.1)

Objectifs:

Pour veiller à ce que la priorité requise soit accordée aux besoins des parties prenantes clés et que celles-ci apportent leur soutien aux activités de l'EU-OSHA, une coopération ciblée avec ces parties prenantes, notamment le conseil de direction, son bureau, les groupes consultatifs et les acteurs au niveau européen, sera recherchée. Pour ce faire, l'EU-OSHA mènera des actions de mise en réseau, y compris des réunions et les mesures de coordination. En 2016, l'Agence vise à atteindre un taux de satisfaction de 75 % des membres de son conseil de direction.

L'Agence poursuivra ses efforts en vue de soutenir les réseaux de la gouvernance (conseil de direction, bureau et groupes consultatifs) en participant étroitement à la planification des activités pour 2017 et 2018 et en élaborant des rapports sur les activités de 2015. La participation du conseil de direction offre une possibilité unique de voir les avis des principales parties prenantes reflétés dans les activités de l'Agence. En 2016, le conseil de direction participera également au lancement d'une évaluation globale périodique de l'EU-OSHA.

Au niveau européen, une attention particulière sera accordée au renforcement des liens avec les institutions européennes et les partenaires sociaux européens. Les relations à la DG Emploi, affaires sociales et inclusion constitueront une priorité particulière. La collaboration avec les comités de dialogue social sectoriel se poursuivra également en 2016. EU-OSHA participe à la plate-forme sur le travail non déclaré. Par ailleurs, l'Agence participera activement au réseau des directeurs des agences et aux sous-réseaux établis.

En vue d'assurer des synergies entre les actions des différentes agences de l'UE, la collaboration étroite avec les autres agences dans le cadre des accords existants constituera une priorité. Eurofound et l'EU-OSHA coordonneront leurs activités au moyen d'un plan d'action fondé sur les plans de gestion 2016 dans le cadre de leur protocole d'accord. Les deux agences sont engagées dans un échange préalable d'informations sur des sujets spécifiques. La coopération avec EIGE et l'ECHA sera également coordonnée dans les protocoles d'accord signés.

Résultat	
<i>Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Deux réunions du conseil de direction (2016), Une réunion du conseil de direction (2017) - Trois réunions du bureau (2016) - Quatre réunions des groupes consultatifs (2016)
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>
<i>Engagement des parties prenantes (taux de participation)</i>	<i>80 % des membres</i>
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la liaison entre l'Agence et ses partenaires de réseau stratégique - Soutenir le conseil de direction, le bureau, les groupes consultatifs et les parties prenantes européennes 	

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 4.6 équivalents temps plein; 1 006 708 EUR.²⁰

Réseaux opérationnels (6.2)

Objectifs:

Pour obtenir des parties prenantes qu'elles s'engagent à réaliser les activités du plan de gestion, l'UE-OSHA mènera des activités de mise en réseau ciblées avec les réseaux qui jouent un rôle clé dans la réalisation du plan de gestion, en particulier les points focaux, les partenaires internationaux du réseau et le réseau Entreprise Europe. Pour ce faire, diverses actions de mise en réseau seront menées, en particulier des réunions et des mesures de coordination. En 2016, l'Agence vise à atteindre un taux de satisfaction de 75 % de ses points focaux.

L'EU OSHA continuera à renforcer ses relations avec les points focaux et leurs réseaux tripartites nationaux, notamment l'approche «portefeuille». L'approche portefeuille est une approche pluriannuelle pour permettre d'adapter les résultats de l'EU-OSHA aux besoins nationaux. Dans le cadre du processus, un séminaire de planification pour les points focaux se tiendra en mai ou en juin et sera suivi par une procédure pour permettre aux points focaux de consulter leurs réseaux nationaux.

En complément du réseau des points focaux, l'Agence poursuivra sa collaboration avec la DG Marché interne, industrie, entrepreneuriat et PME et l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises en vue de nouer le dialogue avec le réseau Entreprise Europe, qui constitue un moyen efficace d'établir des liens avec les petites et moyennes entreprises dans toute l'Europe

²⁰Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

L'EU-OSHA a un rôle clair à jouer dans la collaboration avec des organisations au-delà de l'Union européenne. Son travail consiste notamment à assurer la liaison avec des organisations internationales, telles que l'OIT, l'AISS, l'OMS et l'AIIT et d'assurer la visibilité lors d'événements internationaux.

Outre le travail qu'elle mène auprès des organisations internationales, l'EU-OSHA continuera à entretenir des liens avec des États non membres. Ces liens sont basés sur le partage des pratiques et des approches européennes en matière de SST avec les pays qui entrent en contact avec l'Agence, et visent à assurer la liaison avec d'autres États qui ont des activités dans des domaines comparables à ceux dans lesquels l'EU-OSHA prévoit de réaliser des projets, afin de faciliter considérablement le développement des connaissances (par le partage des données et des pratiques, par exemple).

Pour favoriser la coopération régionale (avec des organisations telles que l'OIT et l'AIIT), en 2016, l'Agence prévoit de participer à la conférence de l'Association internationale de l'inspection du travail qui compte des pays du voisinage européen, des pays concernés par l'IPA et certains États membres. La principale source de financement pour ces actions sera extérieure au budget normal de l'EU-OSHA (p.ex. par le biais des programmes IPA/PEV) mais pour garantir la continuité, un engagement permanent des parties prenantes clés est nécessaire même lorsque ces sources de financement alternatives ne sont pas disponibles.

L'EU-OSHA tend à améliorer constamment l'efficacité et l'efficacités de ses réseaux et la manière dont ils sont gérés. Dans ce but, l'agence développera davantage son Extranet et sa stratégie de Gestion de Relation Client.

Résultat	
<i>Nombre de séminaires, d'événements, etc. organisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 8-12 sessions d'information sur la SST avec le réseau Enterprise Europe Network (EEN) – sous réserve de demandes des points focaux via ARPP (cf. activity 4.4) (2016) - Participation active à la conférence annuelle du réseau Enterprise Europe Network (EEN) (2016) - Trois réunions des points focaux (2016)
<i>Points focaux visités</i>	<i>Quatre réseaux de points focaux visités (2016)</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>
<i>Engagement des parties prenantes (taux de participation)</i>	<i>80 % des membres</i>
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les États membres par l'intermédiaire des points focaux - Promotion de la mise en réseau tripartite au niveau des États membres - Collaboration avec des partenaires de réseaux internationaux - Collaboration avec le réseau Enterprise Europe Network 	

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA
Ressources 2016: 5.0 équivalents temps plein; 822 165 EUR.²¹

²¹Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Communication (6.3)

Objectif:

Aux fins de l'information et de la sensibilisation des publics clés concernant les questions de SST, l'EU-OSHA développera et entretiendra des canaux et des moyens efficaces de communication, qui incluent la poursuite du développement de son site web, la gestion de son service de presse et la diffusion de publications d'entreprise.

En 2016, l'Agence poursuivra le développement de son nouveau site web conformément à son programme stratégique pluriannuel 2014-2020. En outre, elle entretiendra et développera ses autres voies et moyens de communication institutionnels, comme le service de presse et le suivi des médias; la gestion des relations avec les parties prenantes et la distribution; les publications, le matériel promotionnel, les outils de visualisation de données, le matériel audiovisuel, les documents et la promotion de l'entreprise. L'Agence et la Commission européenne poursuivront la coordination de leurs actions de communication.

Le rapport annuel demeurera le principal vecteur des rapports d'entreprise.

Résultat	
<i>Développements en ligne</i>	<i>Amélioration continue du site web et des activités de médias sociaux</i>
<i>Publications / produits</i>	<i>- Rapport annuel 2015 (2016)</i>
<i>Nombre de communiqués de presse</i>	<i>10-15 couvrant toutes les activités</i>
<i>Nombre de contacts directs avec les médias (articles, interviews, demandes de renseignements, etc.)</i>	<i>50-70 articles / entretiens couvrant toutes les activités</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
<i>Qualité</i>	<i>80 % taux de satisfaction</i>
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en œuvre de la stratégie en ligne de l'Agence 2016</i> - <i>Mise en œuvre du programme de publications, de matériel promotionnel, de matériel audiovisuel 2016</i> - <i>Mise en œuvre du programme de promotion des entreprises 2016</i> - <i>Service de presse</i> - <i>Mise en œuvre du programme de distribution 2016</i> 	

Source de financement: budget général de l'EU-OSHA

Ressources 2016: 7.5 équivalents temps plein; 1 421 336 EUR.²²

²²Les ressources comprennent les ressources directement affectées à l'activité ainsi qu'une partie des ressources de soutien et de gestion.

Actions préparatoires dans le cadre de la collaboration des pays de la PEV avec l'EU-OSHA

Cette activité n'est incluse qu'à titre d'information.

L'objectif spécifique est de mener des actions préparatoires dans le cadre de la collaboration des pays de la PEV avec l'EU-OSHA.

Les actions entreprises dans le cadre de cet objectif sont financées par la DG Coopération internationale et développement de la Commission au titre d'un contrat de subvention. Le programme a débuté le 1^{er} février 2014 et se poursuivra jusque fin janvier 2016. Il constitue une première étape de l'engagement avec les pays de la PEV en matière de sécurité et de santé au travail, d'identification des structures, acteurs et processus existants, et de création au niveau national de réseaux à même d'interagir avec les structures de l'UE. Utilisé dans les pays candidats à l'adhésion, ce modèle a démontré son efficacité.

Les activités réalisées dans le cadre du programme (telles que l'identification des parties prenantes, les invitations à des séminaires dans les locaux de l'EU-OSHA) constituent le travail de base principal de l'Agence. Ces activités permettront au pays de la PEV de créer un point focal national dans chaque pays bénéficiaire afin de développer plus avant leurs infrastructures en matière de santé et de sécurité au travail et d'inclure tous les partenaires pertinents dans les réseaux d'information nationaux. Il leur sera ainsi possible de collecter et de diffuser des informations utiles dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et de les présenter sur leurs sites Internet nationaux.

Actions
- Clôture du programme actuel (janvier 2016)

Source de financement: Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)

Collaboration avec les Balkans occidentaux et la Turquie

Cette activité est incluse à titre d'information uniquement.

L'EU-OSHA collabore avec la Commission européenne pour mettre en place un programme dans le cadre de l'Instrument de pré-adhésion (IPA) pour maintenir, développer et soutenir l'intégration de ces pays dans les structures et les activités de l'EU OSHA.

Il est prévu que le programme soit mis en place début 2016, dure deux ans et soit financé par le biais d'un contrat de bourse. Le travail se basera sur les activités précédemment réalisées dans la région dans le cadre de l'IPA et d'autres programmes.

Gestion d'entreprise

L'objectif stratégique de ce domaine est de veiller à ce que l'Agence puisse prendre des décisions efficaces et basées sur la bonne gouvernance en matière de gestion.

Gestion & contrôle

L'objectif spécifique est de veiller à ce qu'un système de gestion et de contrôle interne efficace soit mis en place.

Les priorités essentielles de cette activité sont l'exécution du plan de gestion et du budget 2016, tels qu'adoptés par le conseil de direction. L'administration surveillera étroitement la mise en œuvre et fera rapport au bureau du conseil de direction sur une base régulière.

Les travaux de contrôle interne cibleront les normes prioritaires. 3 (affectation du personnel et mobilité, notamment pour garantir une adaptation efficace aux réductions des effectifs que l'Agence a connues), 8 (processus et procédures, en raison de l'évolution du contexte et des exigences), 12 (information et communication, pour faciliter un changement et une adaptation efficaces). La protection des données et la continuité des opérations seront toujours hautement prioritaires en 2016. Une évaluation des risques d'entreprise relative au plan de gestion pour 2016 a été réalisée en Octobre 2015 et l'Agence n'a pas identifié des risques critiques.

Une autre priorité pour 2016 est la mise en œuvre continue d'un système informatique à long terme pour la gestion fondée sur les activités, en vue d'améliorer les informations sur lesquelles repose la prise de décision et d'offrir un meilleur soutien aux coordinateurs des activités. L'agence continuera à perfectionner le modèle de gestion fondée sur les activités. Une priorité pour 2016 est la mise en œuvre d'un système informatique à long terme en vue d'améliorer les informations sur lesquelles repose la prise de décision et d'offrir un meilleur soutien aux coordinateurs des activités. Il devrait aussi faciliter l'utilisation efficace des ressources budgétaires et humaines dans la mise en œuvre du plan de gestion.

Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i> ²³	90 %
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Gestion de l'Agence</i> - <i>Promotion d'un contrôle interne efficace et efficient à Agence et d'une mise en œuvre efficace des recommandations du service d'audit interne et de la Cour des comptes</i> - <i>Coordination de la protection des données de l'Agence et du travail de continuité des opérations</i> - <i>Gestion des risques</i> - <i>Mise en œuvre de la gestion fondée sur les activités et modélisation d'un système informatique à long terme</i> 	

Conseils juridiques

L'objectif est de fournir à l'Agence des conseils juridiques de bonne qualité dans l'ensemble de ses domaines d'activité.

Pour ce faire, des conseils juridiques devront être fournis concernant l'établissement et l'examen de différentes procédures internes ainsi que des cas particuliers.

Actions
- <i>Fournir des conseils juridiques dans tous les domaines d'activité de l'Agence</i>

²³ Pourcentage de résultats livrés pour l'année. Si un élément de résultat du document de programmation couvre plusieurs résultats (par exemple "trois articles"), chacun des résultats est comptabilisé séparément

Programmation et évaluation

L'objectif spécifique est de fournir des informations de bonne qualité en matière de programmation, de suivi et d'évaluation en impliquant les parties prenantes concernées.

Les activités de programmation, de contrôle et d'évaluation se poursuivront en 2016 sur la base des cadres mis au point en 2014 et 2015. Il s'agira notamment d'informer régulièrement l'administration, le bureau et le conseil de direction des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme stratégique pluriannuel (Multi-annual Strategic Programme - MSP) et du plan de gestion annuel. En outre, les actions prévues pour 2017 et 2018 seront mises en œuvre. Une attention particulière sera accordée au nouveau document unique de programmation qui remplace le plan de gestion actuel.

Le plan d'évaluation pour 2016 ainsi qu'un suivi des évaluations précédentes seront réalisés conformément aux plans d'action convenus. En 2016, une nouvelle évaluation globale de l'EU-OSHA sera commandée.

Résultat	
<p><i>Nombre de publications publiées:</i></p> <p>a) <i>Publications d'entreprise</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Document de programmation unique 2017-2019 (2016);</i> - <i>document de programmation unique 2018-2020 (2017)</i> - <i>Rapport d'activité 2015 (2016)</i> - <i>Trois rapports de situation transmis au conseil de direction/bureau (2016);</i> - <i>Évaluation de l'Agence (2017)</i>
Indicateur	Cible
<i>Exécution du programme de travail</i>	<i>Tous les résultats prévus pour l'année de programmation livrés</i>
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Coordination des activités de planification, de suivi et d'évaluation à l'Agence par rapport au programme de travail et à la gestion fondée sur les activités</i> 	

Soutien administratif

L'objectif stratégique est d'assurer une bonne gestion des ressources humaines et financières de l'Agence et d'améliorer le niveau et la qualité du soutien fourni aux autres domaines de l'Agence. L'objectif global est de soutenir la réalisation des objectifs définis dans le MSP de l'Agence et dans son plan de gestion 2016.

Grâce à son personnel expérimenté, l'EU-OSHA a toutes les chances de pouvoir mettre en œuvre le plan de gestion 2016. Les enjeux extérieurs nécessitent un positionnement stratégique de la fonction des ressources humaines, en collaboration avec les administrateurs et le personnel. Le cadre financier pluriannuel 2014-2020 prévoit une réduction de 5 % des effectifs pendant la période 2013-2017, et appelle à une planification des effectifs plus détaillée, en liaison avec le recrutement, la formation, l'évolution de carrière, ainsi que le développement organisationnel, y compris la mise en œuvre d'un modèle de compétence adapté aux défis actuels et à venir. Une

attention toute particulière sera accordée à l'amélioration de la communication et de l'organisation du travail dans un contexte multiculturel.

L'Agence continue d'être favorable au dialogue social et accorde une haute priorité à l'étroite implication des représentants du personnel dans les domaines pertinents ainsi qu'à la nécessité de tenir le conseil de direction informé.

En 2016, garantir que les systèmes de comptabilité et d'information financière soient opportuns et fiables revêtra encore une importance particulière. L'excellent bilan tiré par l'IAS et la Cour des comptes concernant les 5 dernières années sera maintenu.

En outre, la fourniture des services généraux nécessaires aux opérations de l'Agence, dont les services liés aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux outils de gestion des documents appropriés, sera assurée.

En 2016, l'Agence assurera l'évolution de ses applications, en particulier celles lancées en 2014 et 2015, à savoir les systèmes de gestion des documents (intranet et système de gestion des dossiers) et l'outil de gestion en ligne des ressources humaines. L'Agence explorera les possibilités qu'offre la nuagique pour son infrastructure TIC. Les contrats de services d'assistance et de communications fixes et mobiles seront renouvelés.

Indicateur	Cible
<i>Effectifs</i>	95 %
<i>Mise en œuvre du budget</i>	95 %
Actions	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Gérer les ressources humaines et financières de l'Agence de façon rentable et dans des délais raisonnables</i> - <i>Mettre en œuvre la réforme du statut</i> - <i>Assurer des services précis et opportuns en matière de RH et donner la possibilité aux administrateurs et au personnel d'évoluer et d'améliorer leurs compétences et aptitudes;</i> - <i>Élaborer un modèle de compétence</i> - <i>Assurer le suivi du sondage sur l'engagement du personnel</i> - <i>Mettre en œuvre l'accord de siège avec le Royaume d'Espagne</i> - <i>Établir l'avant-projet de budget, le budget rectificatif, les rapports budgétaires mensuels et les comptes annuels conformément à la réglementation</i> - <i>Assurer le paiement en temps opportun et la vérification des engagements et des paiements</i> - <i>Entretenir, exploiter et administrer l'infrastructure et les services de communication de l'Agence liés aux TIC</i> - <i>Mener à bien le déploiement du système de gestion de la documentation Virtua.</i> 	